

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION



N°2018/07

Chapitre 1.1 Marchés Publics

Objet : Marché public de fournitures – Avitaillement en carburants 2018-2020

L'an deux mille dix-huit, le 16 février, à 9h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 février 2018

Date de convocation :
Le 9 février 2018

NOMBRE DE MEMBRES :
Effectif statutaire : 25
En exercice : 25

Membres présents 14
Vote(s) pour 14
Vote(s) contre
Abstention(s)

Secrétaire de séance : Mme
Agnès PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, président ; **M. Jean BERNARD**, rapporteur du budget du SMADESEP ; **M. Marc AUDIER** Conseiller syndical ; **M. Christian DURAND**, Conseiller syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller syndical ; **Mme Valérie GRECARD**, Conseillère syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller syndical ; **Mme Agnès PIGNATEL**, Conseiller syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**, Conseiller syndical suppléant de Mme Sophie VAGINAY ; **M. Daniel MILLION-ROUSSEAU**, conseiller syndical suppléant de M. Roger MASSE ; **M. Marc VIOSSAT**, conseiller départemental ; **Mme Pascale BOYER**, Conseillère départementale ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère départementale ;

Etaient représentés et excusés : M. Jean-Pierre GANDOIS par M. BONARDI ; Mme Sophie VAGINAY par M. PAYOT ; M. Roger MASSE par M. MILLION-ROUSSEAU

Etaient excusés :

M. Jacques GASQUET, M. Jean-Pierre GANDOIS, M. Patrick PERNIN, Mme Sophie VAGINAY, M. Roger MASSE, Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme Ginette MOSTACHI

Etaient présents invités : M. Régis BOUCHACOURT, CCI05 ; M. Philippe CATELAIN, Syndicat des Prestataires et Professionnels de Serre-Ponçon

Exposé des motifs :

Le Président rappelle à l'assemblée la mise en œuvre des trois stations d'avitaillement en carburants (SP 95 et SP 98) dans le cadre du programme « Ports propres ». Cette réalisation structurante, qui aura grandement contribué à la certification environnementale AFNOR obtenue par les installations portuaires de Serre-Ponçon en décembre 2017, a connu un succès grandissant depuis 2015, avec des volumes distribués sans cesse en augmentation.

Ainsi, après un volume de vente approchant 70 000 l en 2015 (sur 2 stations), les volumes délivrés en 2016 ont été portés à 173 000 litres en 2016 et 225 000 litres en 2017. Dans le même temps, si les commandes de carburants ont été assumées la première année de mise en service à la cotation par livraison, elles ont fait l'objet d'un contrat formalisé après consultation en 2016 et 2017.

Le niveau des ventes constaté en 2017 ont conduit le S.M.A.D.E.S.E.P. à engager en fin d'année 2017 une consultation relative à un marché de fournitures passé selon une procédure formalisée. Le Président rend alors compte de l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 décembre 2017 ayant identifié sur les deux offres remises la proposition de l'entreprise MATHERON comme la mieux disante (évaluée à la note de 97,21). Il indique ainsi à l'assemblée que cet appel d'offres permet de générer une économie de 0,05 euros par litre de carburant acquis par le S.M.A.D.E.S.E.P.

A la différence du précédent appel d'offre dont l'économie équivalente avait été intégralement répercutée sur le prix public de vente, le Président propose, compte-tenu d'un prix de vente globalement très modéré par rapport aux secteurs équivalents, que cette économie puisse cette fois principalement profiter au syndicat mixte. La marge brute du S.M.A.D.E.S.E.P. serait donc portée de 25 à 30 centimes d'euros TTC par litre vendu.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°2016-222-14 du 9 août 2016 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

CONSIDERANT :

- L'avis de la commission d'appel d'offre du 15 décembre 2017 relative au présent marché de fournitures ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 16 février 2018 :

- **DECIDE** d'attribuer le marché public de fournitures en carburants SP95 et SP98 2018-2020 à l'entreprise MATHERON selon sa proposition examinée par la commission d'appel d'offres du 15 décembre 2017 ;
- **DECIDE** de porter la marge brute perçue par le S.M.A.D.E.S.E.P. de 25 à 30 centimes d'euro TTC par litre de carburant vendu ;
- **AUTORISE** en conséquence le Président à signer ce marché et à effectuer les démarches nécessaires à cette décision ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUËL



Extrait du registre des délibérations N° 2018/07 Page2/2

Membres Adhérents :

Conseil Départemental des Hautes-Alpes,

Communauté de Communes de Serre-Ponçon – Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon – Commune du Lauzet-Ubaye.